





COMMUNIQUÉ DE PRESSE Le Havre, lundi 19 septembre 2022

Économie - Tourisme

Un grand projet d'aménagement pour la pointe de Floride et le développement de la croisière maritime au Havre

Lundi 19 septembre 2022, Édouard PHILIPPE, président Le Havre Seine Métropole et président du GIP Le Havre Croisières, Hervé MORIN, président de la Région Normandie et Florian WEYER, directeur général délégué HAROPA PORT | LE HAVRE, ont présenté le grand projet d'aménagement de la pointe de Floride dans le port du Havre pour bâtir le terminal de croisière de demain et accompagner la forte croissance du trafic passager attendue dans les prochaines années.

- « Pour accueillir plus de croisiéristes, et donc créer plus d'emplois et de richesse sur notre territoire, nous portons un ambitieux projet de développement du port de croisière de demain. Sûr, hospitalier, végétalisé, il doit devenir une nouvelle fierté pour notre cité océane par sa fonctionnalité, sa beauté et son souci de limiter autant que possible l'impact environnemental des croisières », déclare Édouard PHILIPPE.
- « La Région Normandie est particulièrement fière d'accompagner, à hauteur de 15 millions d'euros, Le Havre Croisières dans son projet visant à aménager la pointe de Floride ainsi que trois nouveaux terminaux dans le but de hisser le port du Havre, second port de croisière français après Marseille, au niveau des plus grands ports européens du secteur », déclare Hervé MORIN.
- « Notre croissance sur le marché mondial de la croisière en plein essor est chargée de promesses, incarnées par le GIP Le Havre Croisières qui constitue désormais un véritable outil territorial. Ainsi renaîtra sur le port le terminal croisières, figure de proue de l'estuaire de la Seine, enfin connecté avec la ville », déclare Florian WEYER.

Une destination touristique majeure pour les compagnies maritimes

Porte d'entrée de Paris et de la Normandie, région mondialement connue, Le Havre se positionne comme une destination touristique majeure pour les compagnies maritimes du secteur de la croisière. Les prévisions de trafic annoncent 600 000 passagers en transit dans le port du Havre en 2030 (contre 420 000 passagers accueillis en 2018).

Imaginer le port de croisière de demain, sobre et accueillant

Pour accompagner cette croissance du trafic, Le Havre Seine Métropole et HAROPA PORT, avec le soutien de la Région Normandie, annoncent un grand projet d'aménagement de la pointe de Floride pour créer un nouveau terminal croisière capable d'accueillir des triples escales et jusqu'à 13 500 passagers par jour.

Le projet se compose de 3 terminaux de croisière d'une surface utile de 15 000 m² au cœur d'un vaste espace de 9 hectares partagés avec le public. L'objectif est de **reconnecter la pointe de Floride avec la ville du Havre** pour inciter les croisiéristes à visiter la ville et inviter les Havrais à redécouvrir cet espace portuaire, en créant un nouveau lieu de vie et de promenade à la proue de l'estuaire de la Seine.

Le GIP Le Havre Croisières, un nouvel outil pour le déveloper la croisière

Pour assurer la construction et l'exploitation de ce nouveau terminal croisière, Le Havre Seine Métropole et HAROPA PORT ont créé le groupement d'intérêt public (GIP) Le Havre Croisières. Cette nouvelle entité aura pour but de promouvoir Le Havre auprès des compagnies maritimes, d'assurer la gestion des escales, l'accueil des passagers, l'enregistrement des bagages et les relations avec les différents prestataires de services. Ces missions étaient auparavant dévolues à l'office de tourisme Le Havre Etretat Normandie qui conserve la prérogative de promotion touristique du territoire.

Accompagner la transition énergétique de la croisière maritime

Le secteur de la croisière maritime, qui représente moins de 1% de la flotte mondiale, est engagé dans une profonde transition énergétique : en 2020, la moitié des nouveaux paquebots fonctionnaient au Gaz Naturel Liquéfié (GNL) et les deux tiers de la flotte sont déjà équipés pour capter les oxydes de soufre des gaz d'échappement. En Manche – Mer du Nord, la réglementation est déjà l'une des plus drastiques au monde sur les émissions polluantes et le port du Havre impose déjà la récupération des fumées d'échappement après filtration et nettoyage (procédé *closed loop*).

Le projet d'aménagement de la pointe de Floride a pour but d'accompagner cette transition énergétique de la croisière maritime. A l'horizon 2025, l'ensemble des quais seront électrifiés pour des escales « zéro fumée » dans le port du Havre. Grâce à une alimentation de 10 MW par navire, ce système permettra d'économiser 100 tonnes de CO₂ et 2 tonnes d'autres émissions polluantes lors d'une escale de 12 heures d'un paquebot, soit le volume de 17 piscines olympiques.

Les bâtiments qui constitueront le futur terminal de croisière seront à énergie positive, grâce à la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits. Les procédés de construction feront appel à des matériaux bas-carbone et 10 % de la fourniture se fera par voie fluviale pour limiter le recours au transport routier.

Cet espace portuaire sera largement désimperméabilisé grâce à une longue allée végétalisée de 320 mètres de long et des espaces enherbés seront aménagés à la pointe de la pointe.

Le calendrier et le plan de financement du projet

Pour mener ce projet, **99 millions d'euros seront investis par les partenaires** : HAROPA PORT financera la modernisation et l'électrification de l'infrastructure portuaire à hauteur de 40 millions d'euros, dont 20 millions apportés par l'Etat et 1 million par la Région Normandie.

L'aménagement de la pointe de Floride et la construction des terminaux représentent 59 millions d'euros d'investissement pris en charge par le GIP Le Havre Croisières, auquel Le Havre Seine Métropole et la Région Normandie apporteront chacune 15 millions d'euros.

Le démarrage des travaux se fera à l'automne 2023 pour une livraison des terminaux 2 et 3 début 2025 et du terminal 1 à l'automne 2025.

CONTACTS PRESSE

Le Havre Seine Métropole: Thomas RENARD, thomas.renard@lehavre.fr - 06 79 03 61 45

HAROPA PORT : Cécile DENIS, cecile.denis@haropaport.com - 06 07 29 73 68

Région Normandie : Laure WATTINNE, <u>laure.wattinne@normandie.fr</u> – 06 44 17 55 41